



INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE



CONFÉRENCE PETIT DÉJEUNER HÔTEL INTERCONTINENTAL HOTEL DIEU - MARSEILLE

MARSEILLE, LE 17 MARS 2020 COMPLIANCE, LOI SAPIN II & RGPD

Se conformer aux réglementations est un vaste sujet pour les entreprises. Souvent vue comme une contrainte, la conformité peut devenir un réel gage de qualité pour l'organisation et un vrai levier commercial.

Cette conférence couvre le cadre réglementaire de la loi Sapin II, la loi anti-corruption, le RGPD, la due diligence, les devoirs de vigilance et bien d'autres encore...

Les législateurs et régulateurs nous rappellent régulièrement nos obligations : loi Pacte, DPEF, rôle de moniteur de l'AFA dans la CJIP, coopération internationale entre l'AFA et la Banque Mondiale, coopération internationale de l'AFA/HATVP et l'ONU,...

Comment concilier son plan de mise en conformité dans une ère d'économie de marché tout en considérant, par exemple, les inquiétudes et conséquences liées au projet de guide de l'AFA sur les cadeaux et invitations, à un contrôle de l'AFA ou encore aux investissements à réaliser pour limiter les risques du RGPD ?

Cette journée a pour objectif de vous apporter de vraies informations pratiques, des solutions opérationnelles, un éclairage manifeste sur le cadre réglementaire évolutif et des réponses aux questions pouvant vous aider dans vos actions de mise en conformité. Cette conférence a été préparée par nos intervenants experts (CNIL, etc.) qui vont partager leurs expériences.

PUBLIC CONCERNÉ

Compliance officers & managers • Directeurs de la conformité • Directeurs Ethics • Juristes internes • Directeurs des services juridiques des collectivités • Directeurs/responsables juridiques • Responsables RSE • Associés de cabinets d'avocats • Dirigeants d'entreprise • Data Protection Officer • Global Data Officer • Directeurs et Responsables des Ressources Humaines

Les places étant limitées,
inscrivez vous au plus vite.



> Je m'inscris



INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE

PROGRAMME

- 8H30 - 9H00 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS & PETIT-DÉJEUNER**
- 9H00 - 9H15 - INTRODUCTION**
- 9H15 - 10H30 - LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**
- Le cadre réglementaire Sapin 2. Les réglementations à portée extra-territoriale
 - De la cartographie des risques au pilotage de la conformité :
 - > Les exigences de l'AFA
 - > Les étapes de la cartographie des risques
 - > Les principes méthodologiques, la gouvernance
- 10H30 - 10H45 - PAUSE CAFE ET NETWORKING**
- 10H45 - 12H00 - EVALUATION DES TIERS ET RETOUR D'EXPERIENCE**
- L'évaluation des tiers
 - Retour d'expérience sur la mise en oeuvre d'un programme anticorruption
 - La connaissance des liens financiers
- 12H00 - 12H30 - CONTRÔLE AFA**
- 12H30 - 14H00 - DÉJEUNER ET NETWORKING**
- 14H00 - 14H30 - ISO37001 : OUTIL DE MISE EN CONFORMITÉ AVEC SAPIN II. QUELS EN SONT LES BÉNÉFICES ?**
- 14H30 - 15H30 - MANAGEMENT DES RISQUES EN RGPD**
- Où mettre le curseur entre les risques et l'investissement ?
 - RGPD, la protection des données personnelles et le Privacy by Design
 - Quelle est la plus-value d'une certification RGPD ?
- 15H30 - 16H00 - PAUSE CAFÉ ET NETWORKING**
- 16H00 - 17H15 - OUTILS ET RETOUR D'EXPERIENCE RGPD**
- Le DPO et les outils de la conformité
 - Automatisation du registre du Traitement
 - Cas pratiques - Retour d'expérience et PIA

ORATEURS CONFIRMÉS

- **M. Christophe Curtelin**
Cabinet Vasco Avocats
- **Mme Apolline Bucheler**
Founder, Compliance In
- **M. Xavier Leclerc**
Président, Union des DPO
- **M. Benoit Pellan**
Service des Outils de la Conformité, Certification, Code de Conduite, Bcr et PIA, CNIL
- **M. Philippe Lesoing**
Directeur, Eurocompliance
- **M. Antoine Labaun**
Chief Compliance Officer
- **M. Sylvain Staub**
Founder Data Legal Drive
- **Mme Virginie Gastine-Menou**
Consultante Conformité, Risques et Vous
- **Mme Marion Guillaume**
Fondatrice, ONE Ethics & Compliance
- **Mme Julie Blot**
Business Risk and Compliance, PWC
- **M. Jean Jacques Quang**
Directeur Associé, Ethicaline

SPONSORS & PARTENAIRES

NAVEX GLOBAL

DPMS
Data Privacy Management System

DATA
LEGAL
DRIVE
Établissement de gouvernance RISK

4CYSEC
YOUR SECURITY EXPERT

UNION DES DPO
Compliance
Datawise Search

ACTECIL
COMPLIANCE SOLUTIONS

GAN
INTEGRITY

ellisphere

RISK & COMPLIANCE
Platform Europe

PLAN D'ACCÈS

HÔTEL INTERCONTINENTAL MARSEILLE - HOTEL DIEU
1 PLACE DAVIEL
13002 MARSEILLE

Sortir de l'autoroute A7 au centre de Marseille, prendre à droite la place Jules Guesde puis la première à gauche dans la rue Sainte Barbe, tourner à droite dans la rue Puvis de Chavannes, puis la première à droite dans la rue Colbert. À la place Sadi Carnot, prendre la 3e sortie rue Mery. Continuer dans la Grand Rue, l'hôtel se trouve sur votre droite.





BULLETIN D'INSCRIPTION*

Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

	Avant le 10 mars 2020	Après le 10 mars 2020
Non Membre	390 Euros	490 Euros
Membre - (Cout adhésion annuelle 445 Euros)	Gratuit	Gratuit

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Les membres peuvent être aussi bien des personnes physiques de tous secteurs économiques, que des personnes morales, intéressées par la Compliance, l'éthique sociétale et le respect des codes de conduite des entreprises ou organisations, en France mais aussi venant de l'international (avec une activité économique, professionnelle etc. en France).
- Pour s'associer à l'IRC, il suffit de cliquer sur le lien en ligne « Devenez adhérent », de compléter les renseignements à fournir vous concernant et de procéder au paiement de l'adhésion annuelle.
- Le montant de l'adhésion annuelle est de 445 euros par personne et de 390 euros pour toute adhésion multiple au sein d'un même organisme (société, association, établissement public ou autre).

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

Les membres de l'IRC bénéficient de tous les avantages suivants :

- Se former aux enjeux de la Compliance par 6 sessions informatives par an organisées par l'Institut gracieusement.
- Participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut.
- Bénéficier de remises lors de conférences et séminaires dans lesquels l'IRC collabore.
- Faire partie d'un réseau de professionnels de la Compliance et échanger des points de vue et des conseils pratiques .
- Avoir une vision internationale de la Compliance à travers notamment des partenariats nationaux et internationaux de l'IRC.
- Collaborer avec les organismes de réglementation et les autorités pour les questions liées à la Compliance.
- Trouver une réponse aux préoccupations concernant les responsabilités pénales, civiles ou administratives pouvant être encourues par les dirigeants d'entreprise.
- Accéder aux canaux d'informations privés exclusifs des partenaires, aussi bien en anglais qu'en français .

NOS RÉDUCTIONS PARTENAIRES :



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Evènement : **CONFERENCE PETIT DEJEUNER DE L'INSTITUT DU RISK ET COMPLIANCE**

Code identifiant : **36533AF**

Valable au transport du : **04/03/2020 au 19/03/2020**

Lieu de l'évènement : **MARSEILLE**

Connectez-vous sur le site internet de l'évènement ou directement via <http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?ven-dor=AFR&promocode=36533AF>



Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur votre parcours aller-retour en France métropolitaine. Après votre inscription un fichet SNCF de réduction vous sera envoyé. Merci d'envoyer un mail à contact@institutriskcompliance.com pour en faire la demande.

* Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.